

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

3^{ème} RALLYE REGIONAL DE BROCELIANDE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Site internet Direct / Listes / Classements		https://www.rallyedebroceliande.fr/ https://www.rallygt.net/rrbro2024/
Parution du règlement Ouverture des engagements	dès réception du visa	
Clôture des engagements	Lundi 04/11/2024 à 23h59	Cachet de la Poste faisant foi
Parution du carnet d'itinéraire	Vendredi 15/11/2024 de 14h00 à 19h00 Samedi 16/11/2024 de 08h00 à 14h00	Salle polyvalente 35750 ST-MALON-SUR-MEL
Reconnaisances	Vendredi 15/11/2024 de 14h00 à 20h00 Samedi 16/11/2024 de 08h00 à 15h00	
Pré-vérifications administratives	Vendredi 15/11/2024 de 19h00 à 22h00	Salle polyvalente 35750 ST-MALON-SUR-MEL
Vérifications administratives	Samedi 16/11/2024 de 08h00 à 14h00	Salle polyvalente 35750 ST-MALON-SUR-MEL
Vérifications techniques	Samedi 16/11/2024 de 08h15 à 15h00	Salle des fêtes 35750 BLERUAIS
Heure de mise en place du parc de départ	Samedi 16/11/2024 à 08h30	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs	Samedi 16/11/2024 à 14h00	Maison des Jeunes 35750 ST-MALON-SUR-MEL
Briefing de la Direction de course	Samedi 16/11/2024 à 14h00	Salle polyvalente 35750 ST-MALON-SUR-MEL
Tableau d'affichage physique		Salle polyvalente 35750 ST-MALON-SUR-MEL
Tableau d'affichage dématérialisé		<i>Lien et QR Code en annexe n°1</i>
Publication des équipages admis au départ	Samedi 16/11/2024 à 15h30	
[ETAPE 1] Publication des heures et ordres de départ	Samedi 16/11/2024 à 15h30	
[ETAPE 1] Départ	Samedi 16/11/2024 à 17h00	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL
[ETAPE 1] Arrivée	Samedi 16/11/2024 à partir de 20h18	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL
[ETAPE 1] Publication des résultats partiels	Samedi 16/11/2024 30min après l'arrivée du dernier concurrent	
[ETAPE 2] Publication des heures et ordres de départ	Samedi 16/11/2024 à 22h30	
[ETAPE 2] Départ	Dimanche 17/11/2024 à 08h00	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL

[ETAPE 2] Arrivée	Dimanche 17/11/2024 à partir de 13h48	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL
[ETAPE 2] Publication des résultats partiels	Dimanche 17/11/2024 30min après l'arrivée du dernier concurrent	
Vérifications finales		Top Garage - Garage Nogues 57 rue de Montfort 35750 IFFENDIC
Taux horaire de la main d'œuvre		60 € TTC
Publication des résultats définitifs du rallye	Dimanche 17/11/2024 A l'issue du délai de réclamation	
Remise des prix	Dimanche 17/11/2024 lors du passage au podium d'arrivée	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASACO Océane organise le 3^{ème} Rallye Régional de Brocéliande en qualité d'organisateur administratif. Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bretagne / Pays-de-Loire le 09/09/2024 sous le numéro R45.

Comité d'Organisation

Présidente : **Sandra CHANCEREL**
 Secrétariat du Rallye, Adresse : **7 le Boussac, 35750 IFFENDIC**
 Téléphone : **06.21.53.43.08**
 Adresse-mail : **association.sandrachallenge@gmail.com**
 Permanence du Rallye : **Annexe de la Salle polyvalente 35750 ST-MALON-SUR-MEL**
 Date, horaire : **Samedi 16 Novembre 2024 de 07h00 à 23h00**
 **Dimanche 17 Novembre 2024 de 07h00 à 20h00**

Organisateur technique

Nom : **Association Sandra Challenge**
 Représentant : **Sandra CHANCEREL, présidente**
 Adresse : **7 le Boussac, 35750 IFFENDIC**
 Téléphone : **06.21.53.43.08**
 Adresse-mail : **association.sandrachallenge@gmail.com**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Jacques TROMAS.....	Licence n°128570
Commissaires Sportifs	Jean-Jacques HARDOU	Licence n°213720
	Michel ISOREZ	Licence n°213608
Directeur de Course	Joseph LORRE.....	Licence n°10395
Directeur de Course Adjoint délégué au PC	Gabriel GIANOLIO.....	Licence n°7760
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	Erwin MAWDSLEY	Licence n°228740
	Joachim MAWDSLEY	Licence n°15063
Commissaire Sportif en ES	Myriam MAWDSLEY	Licence n°11115

Voitures d'encadrement	Didier DENIS Licence n°132362 Luc DEHAN Licence n°6495 Alain BERNARD..... Licence n°44748
Commissaire Technique responsable	William QUERU Licence n°14922
Commissaires Techniques adjoints	Patrick GUILLEUX..... Licence n°55340 Romain THIPHAINE Licence n°155300
Médecin chef	Dc Hervé GALLOIS Licence n°332301
Chargés des relations avec les concurrents	Marine MARTINEAU..... Licence n°210441
Chargé des relations avec la presse	Max MARTINEAU Licence n°18156
Chronométrateurs	Corinne SERVOIN Licence n°48875 Elodie HAMELIN Licence n°259546
Classement	Raphael VOISIN Licence n°211834
Speaker	Guy VALLOT..... Licence n°40101

1.2P. ELIGIBILITE

Le 3^{ème} Rallye Régional de Brocéliande compte pour :

- Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 2
- Championnat de la LRSA Bretagne / Pays de Loire Rallye Trophée Jacky DEBORDE
- Championnat de la LSA Bretagne / Pays de Loire Rallye Copilotes
- Championnat ACO Pilotes, Copilotes, Ecuries 2024

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement. Ils pourront consulter sur le site internet de l'épreuve, la liste des inscrits. Les heures de convocation pour les vérifications administratives seront également disponibles sur le site internet (*voir programme/horaires*).

Les concurrents devront suivre obligatoirement l'itinéraire indiqué dans le carnet d'itinéraire, pour aller aux vérifications techniques, et pour rentrer en parc fermé suite aux vérifications.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 3^{ème} Rallye Régional de Brocéliande doit adresser à l'adresse ci-après (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 04 Novembre 2024 à 23h59.

RallyGT 19 rue Hamelin 27700 LES ANDELYS
Contact : Raphael VOISIN Tél : 06.51.77.62.54 Adresse-mail : rvoisin@rallygt.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **285 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **570 €**

Le Rallython du Ruban Rose ne pouvant avoir lieu en 2024, l'Association Sandra Challenge reversera 10 euros par équipage partant, à l'hôpital, Service Hématologie Oncologie.

L'Organisation offrira au premier équipage 100% féminin engagé, un demi-engagement offert à valoir sur l'édition 2024.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée dans les zones prévues (voir annexe n°2) à 35750 ST-MALON-SUR-MEL.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 3^{ème} Rallye Régional de Brocéliande représente un parcours de 80,500 km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,250 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1/2 d'une longueur de 5,220 km

ES 3/4/5 d'une longueur de 9,270 km

L'horaire-timing est indiqué en annexe n°1.

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures indiquées au paragraphe « Programme/ Horaires ».

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1.7P. Le non-respect de la route de course dans les aménagements de sécurité nécessitant un ralentissement des concurrents, (chicane article 7.5.19) entrainera, sur demande de la Direction de course, une pénalité infligée par les Commissaires Sportifs :

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

10.1P. Les prix en numéraire seront adressés au pilote, la semaine suivant l'épreuve. L'absence à la remise des prix pourra entraîner la perte du bénéfice des prix en coupe.

a/ Regroupement de classe

Il n'y a pas de regroupement de classe pour la remise des prix.

b/ Remise de coupe

La remise des coupes aura lieu sur le podium. Tous les concurrents classés recevront une coupe.

c/ Remise des prix en numéraire

La remise des prix en numéraire s'établit comme suit dans le tableau, pour le classement « féminine » et « classe » suivant le nombre de partants.

Les primes au général, féminine et à la classe ne sont pas cumulables.

	Nombre de partants	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
<u>Général</u>		285 €	200 €	150 €	100 €	50 €
<u>Féminine</u>	5 et +	240 €	100 €	50 €		
	3 à 4 féminines	200 €	50 €			
	1 à 2 féminines	150 €				
<u>Classe</u>	16 et +	285 €	200 €	150 €	100 €	50 €
	11 à 15 partants	285 €	150 €	100 €	50 €	
	7 à 10 partants	240 €	100 €	50 €		
	4 à 6 partants	200 €	50 €			
	1 à 3 partants	150 €				

d) Primes exceptionnelles en numéraire

Des primes seront distribuées sur le classement de chaque ES.

Les primes sont cumulables et distribuées même en cas d'abandon.

ES1 :	20€ au 10 ^{ème}	30€ au 38 ^{ème}
ES2 :	30€ au 45 ^{ème}	20€ au 51 ^{ème}
ES3 :	20€ au 90 ^{ème}	30€ au dernier
ES4 :	30€ au 83 ^{ème}	20€ au 46 ^{ème}
ES5 :	20€ au 7 ^{ème}	30€ au 69 ^{ème}

e) Commissaires

Des paniers garnis et des fleurs récompenseront 3 commissaires tirés au sort parmi ceux ayant officiés à l'épreuve 2024.

EPREUVE MODERNE	
Site internet	Tableau d'affichage
	
Direct	
	

Site internet : <https://rallyedebroceliande.fr/>

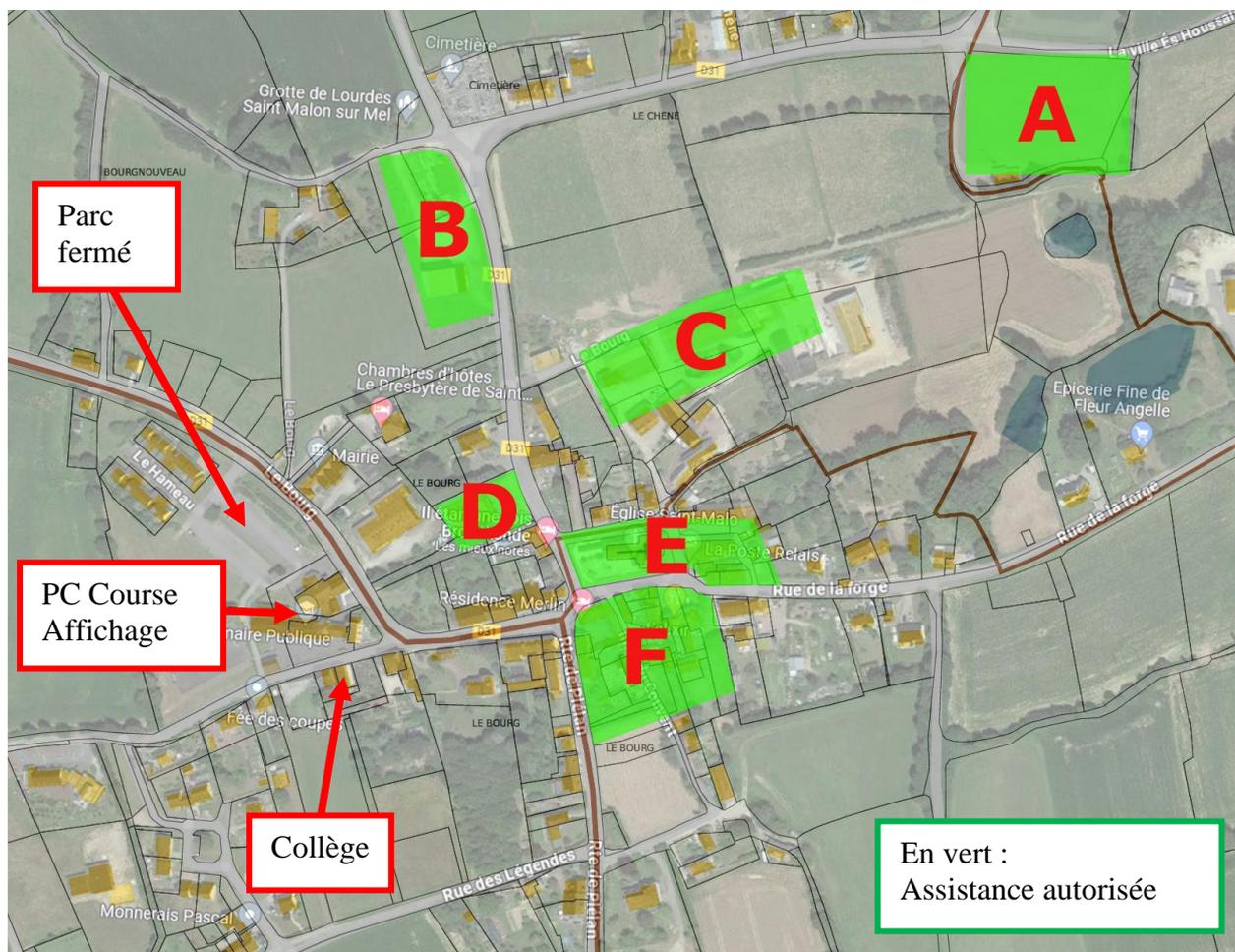
Tableau d'affichage :
https://drive.google.com/drive/folders/1opxmGLuBZa7_s62AIEd3AIFVUD6oviFq?usp=sharing

Direct : <https://rallygt.net/rrbro2024/>

ANNEXE 2 : HORAIRE-TIMING

ETAPE 1 – SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024					
SECTION 1					
CH 0	SORTIE DE PARC / ENTREE ASSISTANCE				17h00
CH 0A	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h20	17h20
CH 1	AVANT ES 1	3,090		00h10	17h30
	ES 1	0,080	5,220	00h03	17h33
CH 1A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	0,690		00h15	17h48
SECTION 2					
CH 1B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE			01h32	19h20
CH 1C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	19h50
CH 2	AVANT ES 2	3,090		00h10	20h00
	ES 2	0,080	5,220	00h03	20h03
CH 2A	ENTREE EN PARC FERME	0,690		00h15	20h18
ETAPE 2 – DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024					
SECTION 3					
CH 2B	SORTIE DE PARC / ENTREE ASSISTANCE				08h00
CH 2C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	08h30
CH 3	AVANT ES 3	9,250		00h15	08h45
	ES 3	0,080	9,270	00h03	08h48
CH 3A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	0,580		00h20	09h08
SECTION 4					
CH 3B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE			01h12	10h20
CH 3C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	10h50
CH 4	AVANT ES 4	9,250		00h15	11h05
	ES 4	0,080	9,270	00h03	11h08
CH 4A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	0,580		00h20	11h28
SECTION 5					
CH 4B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT / ENTREE ASSISTANCE			01h12	12h40
CH 4C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	13h10
CH 5	AVANT ES 5	9,250		00h15	13h25
	ES 5	0,080	9,270	00h03	13h28
CH 5A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	0,580		00h20	13h48

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURE et ASSISTANCE AUTORISEE



Lors des vérifications administratives, les concurrents devront indiquer la lettre du parc d'assistance dans lequel ils sont installés.